

St Sorlin en Bugey le 01/03/2022,

Chers amis sportifs,

L'amicale des sapeurs-pompiers de St Sorlin en Bugey sera heureuse de vous accueillir le samedi 14 mai 2022 pour les championnats de l'Ain de cyclisme sur route Pompiers.

L'accès au plus grand nombre à cette manifestation est garanti, grâce au tracé d'un circuit à la portée de chacun, sans difficulté, dans La magnifique « Cité Bugiste » entre les pieds de vignes nichés au cœur de la montagne et la belle Via Rhôna.

Après 2 années d'interruptions, nous comptons sur votre présence afin de relancer cette belle épreuve cycliste dans un esprit de convivialité.

A chacun son niveau, à chacun son rythme !!!

En espérant vous compter nombreux pour ce rendez vous incontournable de l'année cycliste 2022.

Très sportivement.

Le président
Jérôme BERTRAND

Règlement Championnat de l'AIN cyclisme sur route Sapeurs-Pompiers Samedi 14 mai à St Sorlin en Bugey



Condition participation :

Le championnat départemental de cyclisme sur route est ouvert à tous les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, PATS et retraités du département de l'Ain adhérents à l'UDSPA01.

Un classement sera effectué pour chaque catégorie.

Pour le classement au scratch, le coureur devra obligatoirement faire les 9 boucles de 7.55km.

Frais d'engagement :

La somme de 7 euros par participant, par chèque, est à joindre avec le dossier d'inscription dûment rempli avant le 08 mai 2022.

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : Amicale des sapeurs-pompiers de St Sorlin en Bugey

Les inscriptions et prestations ne sont pas remboursables, quel que soit le motif.

Les categories:

Âge au 31/12 de l'année en cours :

Junior : 17 et 18 ans
Féminine : tout âge confondu
Sénior1 : 19 à 30 ans
Sénior2 : 31 à 40 ans
Vétéran1 : 41 à 50 ans
Vétéran2 : 51 à 55 ans
Master1 : 56 à 62 ans
Master2 : 63 à 69 ans
Master3 : 70 ans et plus

Distances à parcourir :

Juniors :	9 tours soit 67.95kms
Seniors 1 et 2, Vétéran 1 et 2 :	9 tours soit 67.95km
Masters et féminines :	8 tours soit 60.4km

Départ :

Tous les concurrents seront rassemblés 10 minutes avant le départ fixé à 14 h 30.

Tenue et dossard :

Le port du dossard est obligatoire.

Le port du casque réglementaire à coque rigide est obligatoire.

Sécurité :

Les concurrents doivent impérativement respecter le code de la route. Aucun véhicule accompagnateur ne sera admis sur le circuit, à l'exception de ceux des organisateurs. Tous les carrefours seront protégés par des signaleurs et un poste de secours sera assuré sur le site pendant la durée de la manifestation.

Le directeur de course, les juges et commissaires sont habilités à éliminer tous compétiteurs pour les fautes suivantes :

- ➔ Refus d'obtempérer à l'ordre d'un commissaire ;
- ➔ Sollicitation d'un engin moteur ou poussette ;
- ➔ Action volontaire dangereuse dans le peloton ou faute pouvant provoquer une chute ;
- ➔ Tous coureurs surpris en sens-inverse du circuit ou hors du tracé officiel.

Assurance :

L'organisation ne peut pas être tenue responsable des conséquences matérielles et corporelles causées par une chute ou un mauvais état de santé.

Pour les retraités, un certificat médical de moins de 1 an ou une photocopie de licence devra être joint à l'inscription.

Pour les actifs, le certificat pour épreuves sportives doit être joint à l'inscription.

Déroulement de la course :

13 h 00 : Accueil des participants et retrait des dossards
14 h 20 : Appel des concurrents
14 h 30 : DEPART
17 h 30 : Proclamation des résultats
Récompenses Vin
d'honneur

Dossier d'inscription :

Dossier à retourner **par courrier avant le 08/05/2022** à:

Jérôme BERTRAND
3 lotissement les Granges
Chemin du verney
01150 St Sorlin en Bugey

Renseignements : **Jérôme BERTRAND** jerome.bertrand23@sfr.fr 0689829669

Certificats pour épreuves sportives

Je soussigné certifie,

(NOM Prénom)

Ne(e) le ____ / ____ /

Du CIS de •..... Dpt

Avoir, à la date de l'épreuve sportive, ma visite médicale comme sapeur pompier valide et être apte à la pratique des compétitions sportives.

Je suis averti qu'une fausse déclaration dégagerait l'UDSP 01 de toute responsabilité.

A Le

Signature

ATTESTATION du Président de l'Amicale d'appartenance

Je soussigne.....

Certifie que M.....

Est adhérent à l'UDSP01

Fait à Le

Signature et cachet

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigne (Père, Mère, Tuteur)

Autorise..... à participer au Championnat

de l'Ain cyclisme sur route Pompiers à St Sorlin en Bugey le 14/05/2022

Fait à

Le

Signature et cachet

BULLETIN D'ENGAGEMENT

NOM • PRENOM •

NE(E) le • SEXE • CATEGORIE :

ADRESSE •

VILLE • CODE POSTAL :

TEL FIXE • PORTABLE • MAIL •

CENTRE D'APPARTENANCE •

Signature précédée de la mention ayant pris connaissance du règlement.